PRÉSENTATION

1er réseau d'accompagnement et de financement des entrepreneurs

Grâce à Initiative Plaine de l'Ain Côtière, vous obtenez un prêt bancaire + facilement : vous renforcez votre apport personnel et bénéficiez de conseils pour la création, reprise et croissance de votre entreprise.

un prêt d'honneur à taux 0 %
prêt personnel de 1 500 € à 20 000 €

un accompagnement gratuit par un expert
du montage financier jusqu'aux 5 ans de votre entreprise

un parrainage par un chef d'entreprise expérimenté

89 %
des entreprises accompagnées sont encore en activité après 3 ans

Nous intervenons également en faveur des entreprises innovantes et des exploitations agricoles.

Les étapes de l'accompagnement

1. **Rendez-vous indivuel(s)** avec un expert d'Initiative Plaine de l'Ain Côtière pour finaliser le montage financier.
2. **Présentation du projet au comité d'agrément** composé de bénévoles de l'association : chefs d'entreprise, banquiers, avocats, experts-comptables, chambres consulaires et membres qualifiés. Ce comité décide de l'obtention du prêt d'honneur.
3. **Décaissement du prêt d'honneur** dès l'immatriculation de l'entreprise.
4. **Invitations au club d'entrepreneurs local** des lauréats de l'association. Intégration aux réseaux locaux de chefs d'entreprise.
5. **Rencontre avec le parrain ou la marraine.**
6. **Points d'étapes réguliers** avec l'expert d'Initiative Plaine de l'Ain Côtière.

Initiative plaine de l'ain côtière

CONTACTS

www.initiative-plainedelaincotiere.com

Zone d'intervention

3 points d'accueil
Miribel, Montluel
& Saint-Vulbas

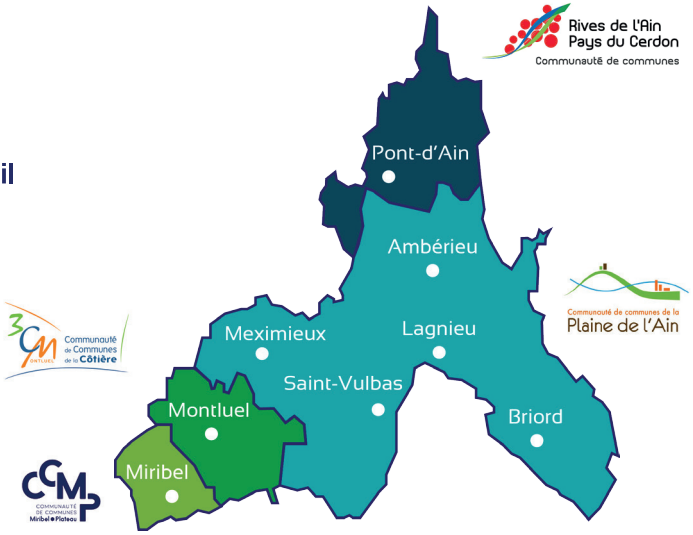

Coordonnées

Initiative Plaine de l'Ain Côtière
à la pépinière PAMPA
Parc industriel de la Plaine de l'Ain
270 Allée des Lilas - 01 150 Saint-Vulbas

04 74 40 30 40
initiative.pac@gmail.com

AVEC LE SOUTIEN

de nos partenaires & financeurs